

CONSEIL RÉGIONAL DU 4 JUILLET 2023

**Rapport n° CR 2023-028 : Arrêt du projet de Schéma directeur de la région Île-de-France  
environnemental ou SDRIF-E**

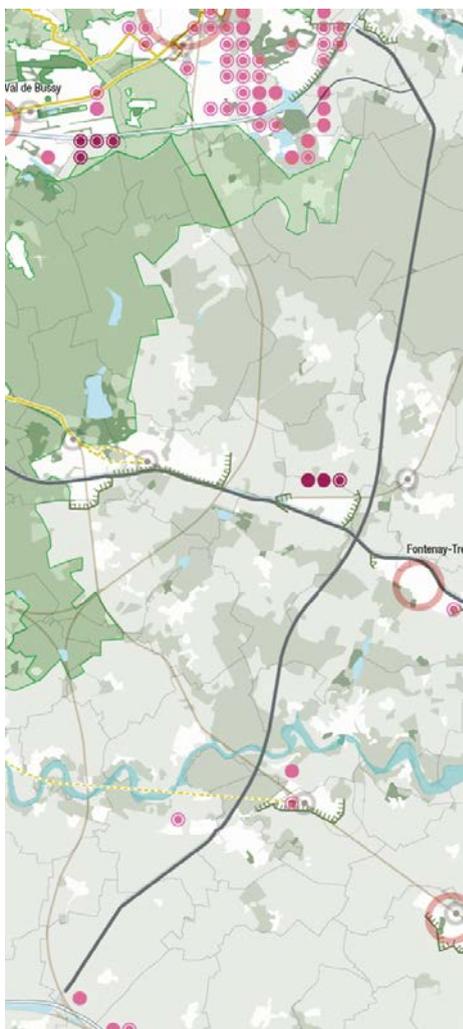
Amendement sur la carte n°1 « Maîtriser le développement urbain »  
et la carte n°2 « Développer l'indépendance productive régionale »  
En lien avec le document : « Compléter le réseau de transport existant »

**Texte de l'amendement :**

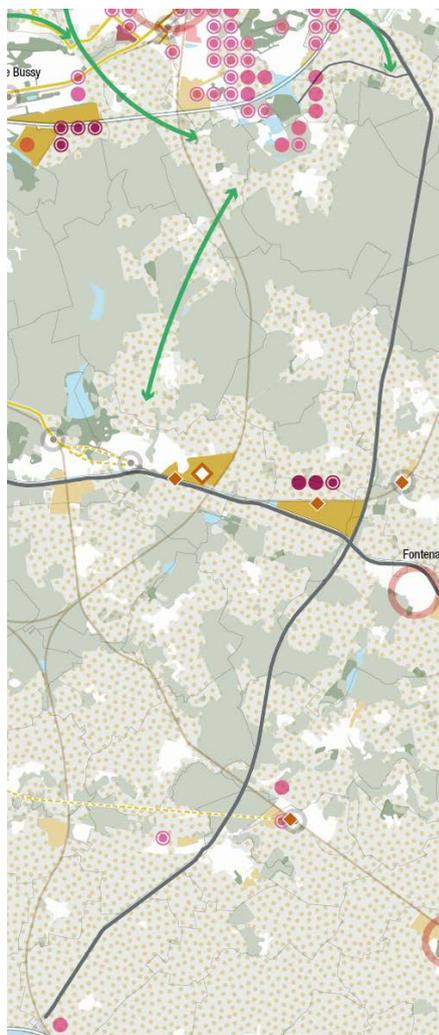
Département du Seine-de-Marne (77)  
Ville de Coutevroult

Le projet de liaison A4 - RN36 depuis Coutevroult est retiré du SDRIF-E.

Le linéaire gris épais, représentant une autoroute, à Bonneuil, est supprimé.



Carte 1



Carte 2

**Exposé des motifs de l'amendement :**

**NON AU CONTRESENS HISTORIQUE D'INSCRIRE AU SDRIF DIT ENVIRONNEMENTAL DES PROJETS D'EXTENSION ET DE CRÉATION DE VOIRIES !**

Les alertes du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) sont claires : « *la fenêtre d'action pour garantir un avenir vivable et durable pour tous se referme rapidement* ». Un consensus international se dégage pour implorer les États d'agir radicalement et rapidement pour atténuer l'ampleur des dérèglements et s'adapter à ses conséquences sur nos vies.

Alors que l'artificialisation des sols renforce et accélère les effets du dérèglement climatique tout en augmentant notre vulnérabilité collective, le SDRIF prétendu Environnemental ne peut inscrire des projets d'extension et de création de voiries.

L'Île-de-France dispose d'un maillage viaire très dense et étendu, avec plus de 40 000 km de routes. Les nouveaux projets sont inutiles, constituent des hérésies climatiques et sociales et représentent un coût (environnemental et financier) insoutenable pour la collectivité.

La liaison entre l'A4 et la RN36 depuis Coutevroult entre dans cette vision de l'aménagement du territoire passéiste et obsolète et doit donc, pour ces raisons, être retirée de la cartographie.

**La Présidente du groupe :**



**Ghislaine Senée**